



In memoriam Paul Micallef

Thomas De Koninck

Volume 40, Number 2, juin 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400096ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400096ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

De Koninck, T. (1984). *In memoriam* Paul Micallef. *Laval théologique et philosophique*, 40(2), 241–242. <https://doi.org/10.7202/400096ar>

IN MEMORIAM PAUL MICALLEF

Le décès subit de Paul Micallef, le 28 juillet 1983, mit la Faculté de philosophie, étudiants et personnel non enseignant comme professeurs, dans le deuil et la consternation. En moins de six ans, il avait su se gagner l'estime et l'amitié de tous parmi nous, de même que parmi ceux, déjà nombreux dans la communauté universitaire — surtout en médecine, en sciences infirmières, en droit et en théologie — qui avaient bénéficié de son expertise en éthique médicale et de sa profonde humanité.

Paul J. Micallef est né à Gozo, Malte, le 20 mars 1929 et fit ses études secondaires à Malte. Il détenait une licence en philosophie (1953) de l'Instituto di Filosofia de Gallarate, en Italie, un baccalauréat en théologie de Louvain (1959) et un diplôme en journalisme de la London School of Journalism (1961). C'est à l'Université Laval qu'il soutint en 1971 sa thèse de doctorat en philosophie, rédigée sous la direction du professeur Henri Declève et intitulée: « The Morality of Legalized Abortion » (573 pp.); cette thèse, qui reçut l'approbation unanime du jury et lui valut la mention *summa cum laude*, reste une des plus consultées en notre bibliothèque. Avant d'émigrer au Canada en mai 1964, il avait fait carrière à Malte, d'abord dans l'enseignement de la littérature et des langues classiques et modernes au St. Aloysius College (outre l'anglais, le maltais, le français et l'italien, il avait une bonne connaissance du latin, du grec et de l'espagnol), puis à titre de journaliste professionnel, d'écrivain et de Public Relations Officer pour Malta Drydocks. À la Notre-Dame University of Nelson (Colombie Britannique), qui retint ses services de 1964 à 1977, il se spécialisa en éthique et en philosophie politique, tout en cultivant un intérêt pour la logique; il y devint professeur titulaire en 1976, fut Chairman du département de philosophie à compter de 1972 et cumula diverses fonctions administratives de confiance au Student Union Council et au Board of Governors. Le Conseil des Arts du Canada reconnut ses talents de chercheur par une bourse (1969-1971) et des octrois de recherche répétés (1975, 1976, 1977). Il est l'auteur de plusieurs articles de qualité concernant l'avortement (voir par exemple, LTP, 28, 1972, pp. 267-303) et de textes remarquables sur la personne humaine.

Avec l'aide et l'appui de la Faculté de médecine et de son doyen le docteur Yves Morin, la Faculté de philosophie fit appel à lui en 1977, afin de réaliser des projets de cours et de recherches en éthique médicale mûris depuis quelque temps. Il devait commencer dès janvier 1978 et, malgré un état de santé précaire, s'y employa jusqu'à

la fin avec l'énergie et le dévouement cent fois attestés par les témoignages qui ont afflué après sa mort. Il aura été le premier directeur (1981-1983) du Groupe de Recherche en Éthique médicale et l'organisateur des colloques de mai 1982 sur la stérilisation des déficients mentaux et de mai 1983 sur les nouveaux-nés malformés. Il n'acceptait pas qu'on réduise l'éthique médicale à un code ou une déontologie, et encore moins qu'on occulte la dimension proprement éthique au profit du sensationnel ou du technologique. Ne cessant de se déclarer fier d'appartenir au corps professoral de la Faculté de philosophie de Laval, après avoir été un de ses anciens diplômés, il se disait heureux d'apporter en retour ses contributions à l'éthique médicale et à la vie universitaire, autour de questions impliquant l'essentiel, la vie et la mort, le tout du sens de notre existence.

Paul Micallef unissait à un esprit fin et pénétrant, extraordinairement attentif aux détails, le souci persistant de ne jamais perdre de vue les questions de fond et les principes en jeu. Cet alliage exceptionnel constituait un des traits le plus fréquemment noté chez lui par ses collègues et ses proches et qui explique la confiance qu'il inspirait. Il obligeait à voir, par son comportement comme par son enseignement, à quel point le défi éthique ne se vérifie toujours en définitive que dans le maquis de la contingence, en l'acte singulier. Cependant, le trait le plus attachant de sa personne, constamment relevé lui aussi, c'est le flair, le tact, l'urbanité grâce auxquels il savait tirer de chacun le meilleur de lui-même, répondre à l'appel concret des hommes concrets. Il me semble avoir manifesté de manière unique ce don que René Char appelle « avoir l'imagination d'autrui ». On conserve au cœur le souvenir d'un homme profondément solidaire des autres, au sens de l'éthique de *Solidarnosc*, c'est-à-dire avant tout de leur souffrance inutile et contingente, causée par autrui, qui aurait pu être évitée ; mais habité en même temps, si fortes étaient ses convictions chrétiennes, par une joie irrépessible et un inoubliable sens de l'humour.

Que son épouse Margaret, leurs trois enfants et tous les siens croient à l'expression renouvelée de la reconnaissance et de la vive sympathie de ses amis de l'Université Laval.

Thomas DE KONINCK